

MCI, conseil en gestion de flottes de véhicules spéciaux

91

Success-stories

25 août 2015

Des camions de ramassage des déchets ne se gèrent pas comme des voitures. Arnaud Verdier a donc eu l'idée de proposer de l'audit et du conseil pour piloter les flottes de véhicules spéciaux, une expertise rare.

Entreprises ou collectivités en charge de la collecte des ordures, pompiers ou militaires font appel à Maintenance & conseils industriels (MCI), la société essonnoise qu'il a créée en 2013. La raison : « il manque souvent un échelon entre la direction et les techniciens pour élaborer la stratégie de maintenance et de gestion », remarque l'entrepreneur qui a appris en partie son métier au sein des pompiers de Paris avant de passer un diplôme d'ingénieur. Le reste de son expérience, il l'a acquise comme directeur du matériel pendant sept ans chez ESG environnement, spécialiste de la propreté.



© Flickr CC JeanbaptisteM

La pertinence du choix de se lancer en indépendant a vite été confirmée puisqu'il a atteint ses objectifs à trois ans dès la première année. Aujourd'hui, ses clients se trouvent, d'une part, dans les métiers de l'environnement – il a par exemple réalisé l'audit de la maintenance des camions de Sita à Paris ou de Semaer dans l'Essonne – et, d'autre part, parmi les pompiers, notamment le Service départemental d'incendie et de secours de Seine-Maritime. « Les clients sont différents mais les problématiques similaires, note Arnaud Verdier. Dans une période de recherche d'économies, l'optimisation du parc de véhicules n'est souvent pas faite car personne ne s'en occupe. »

Lui conseille sur le pilotage de l'activité ou le déploiement de systèmes d'information nécessaires à la gestion de la maintenance ou au respect des exigences légales. Il donne aussi des formations au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et réalise d'autres missions plus ponctuelles pour l'analyse de besoins ou la gestion de projets. Et, au vu de la croissance de l'activité, songe à recruter.